



Ancien Interne des Hôpitaux de Paris
Ancien Chef de Clinique à la Faculté (Paris VI)
D.I.U d'Arthroscopie et D.E.A de Biomécanique
Membre de la SOFCOT
Membre de la Société Francophone d'Arthroscopie

93 11 0522 5
78 18 2342 2
RPPS 10003751525



RDV en ligne sur doctolib.fr
secretariat-rouxel@outlook.fr
docteurrouxel@mac.com
www.docteurrouxel.com



DR. YVES ROUXEL
Chirurgie Orthopédique & Réparatrice
Traumatologie du Sport

Le

Madame
Monsieur

INJECTION DE PLASMA ENRICHÉ EN PLAQUETTES

Indication :

Prélèvement sanguin autologue : 15 cc

Appareillage utilisé : Regenlab (Prélèvement, centrifugation, injection) et Synergy Clarius (Echographe portable)

Volume de PRP injecté sous contrôle échographique : 4cc

Les injections de plasma enrichi en plaquettes (PRP) constituent un traitement innovant pour traiter des pathologies tendineuses ou musculaires chroniques (résultats scientifiques prouvés), voire même articulaires (évaluation en cours). Elles constituent depuis cinq ans une alternative à certaines infiltrations et interventions chirurgicales. Le taux de réussite est élevé et varie de 70 à 80% avec une excellente tolérance.

La procédure dure 30 mn et comprend :

- un prélèvement sanguin de 15 cc réalisé par une infirmière avec un dispositif spécial (Kit à usage unique Regenlab (un par localisation, pour le prélèvement puis l'injection)).
- La centrifugation immédiate nécessaire durant 5 mn pour séparer les composants (globules rouges, plaquettes et facteurs de croissance) : l'appareillage utilisé est moderne et son coût de maintenance est élevé (ROTOFIX 32 A marquage CE, mis en service septembre 2025).
- L'injection guidée par un échographe portable (pratique de référence), qui a nécessité l'achat d'un appareil onéreux (CLARIUS marquage CE, mise en service septembre 2025)

Seul l'acte d'infiltration bénéficie d'une tarification par la Sécurité Sociale (codage CCAM), pas le prélèvement sanguin ni la manipulation, encore moins la technologie utilisée pour la séparation.

Dans ces conditions, l'injection de concentrés plaquettaires/PRP est facturé selon le code PCPB002+ ½ PBQM003 + J et K (injection ténotomie tendineuse écho-guidée) soit 128 euros remboursés.

Il sera assorti d'un supplément de 157 euros TTC (Kit stérile/ amortissement centrifugeur et échographe) qui peut éventuellement faire l'objet d'un remboursement par la mutuelle complémentaire.

Coût total 285 euros (remboursement SS 128 euros)

Facture Dépassement spécifique PRP acquittée : 157 TTC.

Clinique Paris-Lilas
41/43 av du maréchal Juin
93260 Les Lilas
Tel : 01 43 62 22 24 / 06 61 71 73 92

Centre médical Louvois
70 place Louvois
78140 Vélizy-Villacoublay
Tel : 01 39 46 16 00 / 06 61 71 73 92

Polyclinique de Deauville
(Hôpital privé du Pays d'Auge)
8 La Brèche du Bois
14113 Cricquebœuf
Tel : 02 31 48 42 42 / 06 14 17 41 06



Ancien Interne des Hôpitaux de Paris
Ancien Chef de Clinique à la Faculté (Paris VI)
D.I.U d'Arthroscopie et D.E.A de Biomécanique
Membre de la SOFCOT
Membre de la Société Francophone d'Arthroscopie

93 11 0522 5
78 18 2342 2
RPPS 10003751525



DR. YVES ROUXEL
Chirurgie Orthopédique & Réparatrice
Traumatologie du Sport



RDV en ligne sur doctolib.fr
secretariat-rouxel@outlook.fr
docteurrouxel@mac.com
www.docteurrouxel.com

Dr Yves ROUXEL

Clinique Paris-Lilas
41/43 av du maréchal Juin
93260 Les Lilas
Tel : 01 43 62 22 24 / 06 61 71 73 92

Centre médical Louvois
70 place Louvois
78140 Vélizy-Villacoublay
Tel : 01 39 46 16 00 / 06 61 71 73 92

Polyclinique de Deauville
(Hôpital privé du Pays d'Auge)
8 La Brèche du Bois
14113 Cricquebœuf
Tel : 02 31 48 42 42 / 06 14 17 41 06